

RAPPORT DE LA FONDATION FRANCOIS-LOUIS BOREL

CENTRE PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE DE DOMBRESSON

EXERCICE 2007

127e RAPPORT ANNUEL

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA FONDATION
FRANCOIS-LOUIS BOREL**

Au 31 décembre 2007

| | | |
|-----|---|-------------------|
| M. | Daniel VOGEL, ancien conseiller communal, La Chaux-de-Fonds, président | dès 2001 |
| M. | Gilles ATTINGER, éditeur, Hauterive | dès 1985 |
| M. | Richard BARZE, architecte, Cernier | dès 2005 |
| Dr | Jean-Louis GIOVANNONI, médecin à Dombresson | dès 2001 |
| Dr | Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard | dès 1997 |
| M. | Jacques LAURENT, chef du SES, Neuchâtel | dès 2005 |
| Drs | Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel | dès 2001 |
| Mme | Chantal MORALES, conseillère en formation professionnelle, Cernier | dès décembre 2006 |
| Mme | Françoise PETREMAND, Le Pâquier | dès 1997 |
| M. | Andres STAMM, ingénieur civil EPF, Les Hauts-Geneveys | dès 1997 |
| M. | Roland TANNER, député au Grand Conseil, Derrière- Pertuis | dès 2005 |
| M. | Jean-Marc TERRIER, avocat et notaire, Cernier | dès 1997 |
| Mme | Maria VIVONE, secrétaire de l' Association Val-de-Ruz, Cernier | dès décembre 2006 |

Représentants de la direction :

- M. Jean-Marie VILLAT, directeur
- M. Didier YERLY, sous-directeur
- M. Francis TRITTEN, administrateur
- M. Gilbert EPPNER, adjoint de direction

Représentant du Service médico-psychologique pour enfants et adolescents :

- Dr. Michaël RENK, médecin chef, au Service médico-psychologique pour enfant et Adolescents, dès décembre 2006

Représentants du personnel :

- M. Silvio ARCELASCHI, concierge
- M. Matthieu PINSARD, éducateur

COMMISSAIRES VERIFICATEURS

- M. Gilles ATTINGER, Hauterive
- M. Andres STAMM, Les Hauts-Geneveys

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une oeuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de débilité mentale. Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL RAPPORT DU PRESIDENT

Dans notre précédent rapport nous avons souligné la volonté du Chef du Département de la santé et des affaires sociales de moderniser le plan d'équipement du secteur des institutions pour enfants et adolescents et alléger ses coûts de 10% au moins. Pour répondre à cette demande nous avons travaillé durant l'année 2007, en collaboration étroite avec la Fondation des Billodes et la Fondation Sandoz, à la rédaction d'un rapport qui envisageait un regroupement de ces institutions à l'horizon 2010-2011.

Nous avons voulu donner à ce travail une tournure résolument ouverte vers la recherche de solutions allant dans le sens des objectifs qui nous étaient assignés. La rédaction de ce rapport a exigé un engagement important. Les directeurs des trois fondations concernées ont consacré beaucoup de temps à échafauder des scénarios et rechercher des solutions pour assurer l'avenir de leurs institutions

La Commission de surveillance, dans une séance extraordinaire consacrée à cet objet, a apporté un soutien unanime à la démarche. Cet appui, qui n'allait pas de soit, a également été le fait des commissions de surveillance des deux autres fondations partenaires. C'est donc fort de cette légitimité que nous avons déposé notre rapport dans le cadre du projet Renard.

Nos propositions ont été reçues sans commentaires. Le projet Renard a été stoppé à la fin de 2007. Un expert externe sera chargé de plancher sur l'avenir du secteur enfants et adolescents (Renard 4) et déposer des conclusions. En revanche l'objectif initial du projet Renard 4 demeure, à savoir :

le regroupement des 7 fondations concernées en une entité et 12 établissements dans le sens des trois missions suivantes:

- *enfance et adolescence dans le Haut,*
- *enfance et adolescence dans le Bas,*
- *adolescence difficile*

et la limitation du nombre de fondations et de sites en conséquence.

Nous sommes évidemment déçus du peu de cas qui a été fait de notre travail. Même si notre rapport n'allait pas exactement dans le sens voulu par le projet Renard, la discussion de son contenu, la remise en question de ses choix, l'accentuation de diverses orientations, la diminution de certaines prestations, l'examen d'autres pistes sont autant de points que nous aurions appréciés pouvoir discuter ou défendre. Cela n'a pas pu être le cas, nous le regrettons. Nous formons le vœu que l'expert chargé maintenant du dossier tiendra compte de nos propositions.

Nous sommes donc revenus à la case départ et attendons avec curiosité la suite des événements.

Le Président :

Daniel Vogel

RAPPORT DU DIRECTEUR POUR L'ANNEE 2007

En plus de la vie interne de l'institution, deux éléments distincts ont essentiellement coloré l'année écoulée :

1. Le processus « Renard »
2. L'impact des difficultés de recrutement de médecins dans le SMPea

1. « Renard »

Ce processus initié par l'Etat avait pour but de moderniser le plan d'équipement cantonal. Il nous a conduit à envisager le regroupement de notre institution avec deux autres fondations : la Fondation J&M Sandoz et la Fondation des Billodes, toutes deux situées au Locle. Les présidents et directeurs des trois Fondations ont réalisé une étude approfondie des moyens à mettre en place, incluant les synergies possibles, les avantages et les inconvénients d'une telle perspective. Nous avons proposé :

- le maintien des 3 sites
- le développement de synergies essentiellement dans les domaines administratifs
- le développement de prestations nouvelles (PCI et accueil d'urgence).

Ceci en génère une très légère économie de fonctionnement (inférieure à 1%) et augmente la capacité d'accueil.

Le rapport a été transmis, via les organes de Renard au Conseil d'Etat. Au terme de l'étude, la Fondation Sandoz, qui s'occupe exclusivement d'adolescents contrairement aux deux autres fondations, a nuancé son adhésion aux conclusions du rapport, sans les rejeter cependant.

Si notre option de base a clairement été le regroupement en une entité des trois institutions, nous avons choisi de respecter les références identitaires de chaque institution, différences ancrées dans les fonctionnements spécifiques et se référant à une culture institutionnelle. En effet, notre expérience nous montre qu'il n'y a pas de solution unique aux problèmes des enfants et adolescents en difficultés. Le fait d'offrir une pluralité de réponses constitue précisément une richesse. Ainsi certains enfants bénéficieront davantage des prestations d'une institution ou d'une autre, sans cependant que cela puisse être réellement anticipé. C'est le rôle du service placeur de « choisir », en fonction de leur connaissance des jeunes, l'institution qui leur paraîtra subjectivement la plus à même de faire évoluer leur pupille. Dans ce sens, la diversité de l'offre est un avantage.

L'élaboration de ce rapport a conduit les directions à comparer dans une totale transparence les prestations de chacun. Nous nous sommes interrogés sur de très nombreuses spécificités institutionnelles en terme de procédures, de réponses, d'optimisation des ressources, de répartition des tâches, de responsabilités, etc. De solides liens entre les directions et présidents des 3 institutions en ont découlé.

Début 2008, nous serons informé des décisions du Conseil d'Etat. Quelles que soient les choix, nous devrions sortir de la période d'incertitude actuelle. Tel est mon souhait, car cette instabilité n'est profitable à personne, ni enfants ni adultes.

2. SMPea

Notre Fondation a été confrontée très directement aux difficultés rencontrées par le SMPea pour pourvoir les postes devenus vacants en leur sein.

A partir du mois d'avril 2007, notre équipe thérapeutique relevant du SMPea, jusqu'alors composée de :

- 90% de médecins (un médecin-chef à 40% et un médecin assistant à 50%)
- et 70% de psychologue,

est passée à :

- 10% de médecins à Dombresson (10% de médecin-chef et plus de médecin assistant),
- et 70% de psychologue,

soit une diminution de 80% de postes.

Cette situation qui se veut transitoire, a davantage marqué le quotidien des équipes et la réalité des enfants que le processus « Renard ». Les manques dans le suivi des enfants ont été largement relevés et une diminution manifeste de la qualité de la prise en charge globale a été perçue. Le concept pédagogique et thérapeutique, qui prévoit la co-intervention avant l'admission d'un enfant, du médecin et du directeur, n'est plus appliqué et nous constatons avec regret l'arrêt de suivis psychologiques ou médicaux de la moitié de nos enfants. Mais à l'impossible, nul n'est tenu, et la volonté politique conjuguée à la difficulté de trouver du personnel médical pour le SMPea, a rendu nécessaire ce sacrifice.

Cette transition va perdurer quelques mois encore sur 2008. Elle va cependant permettre une réflexion sur les prestations du SMPea à Dombresson, sur le maintien ou non de la station de formation pour médecins pédo-psychiatres et sur les modes d'interventions respectifs des secteurs pédagogiques et thérapeutiques. Cette réflexion devra aboutir à des propositions concrètes qui seront l'objet de discussions au sein de la commission de surveillance de la Fondation Borel dans le courant de l'année 2008.

Vie de la maison dans ce contexte

Les enfants continuent à évoluer, certains très positivement, d'autres avec plus de difficultés. Nous avons relevé que face à de grands problèmes comportementaux, notre institution a montré plus de réserves à aller de l'avant que par le passé. La question de l'introduction de critères d'exclusions a été soulevée, alors que notre Fondation n'a jamais voulu mettre en place de tels critères jusqu'à présent.

Relevons que la fin de 2006 et le début 2007 nous a confrontés à des problèmes de comportements graves se traduisant par plusieurs passages à l'acte physiques d'enfants à l'encontre d'adultes. Nous avons depuis lors retrouvé une certaine stabilité. Certes les problèmes demeurent, mais comme à l'habitude, les difficultés se succèdent par vagues : à la violence de l'hiver 2006 – 2007 a succédé la complication de certaines problématiques individuelles, puis sur les derniers mois de 2007, l'émergence d'une vague importante de consommation de cannabis dans et hors les murs institutionnels. Mais c'est là notre norme et on peut admettre que d'une manière générale, notre institution a retrouvé son rythme habituel,

à savoir des crises pluri-quotidiennes gérées de façon optimale avec les moyens pédagogiques et thérapeutiques à disposition.

Je tiens à relever l'engagement remarquable des équipes éducatives et enseignantes, notamment en cette période de pénurie de personnel thérapeutique, pour assurer une prise en charge de qualité auprès des jeunes qui nous sont confiés. Cet engagement émane de professionnels souvent là depuis plusieurs années. Cette remarquable stabilité a permis à l'équipe de développer un professionnalisme qu'il convient de souligner et qui permet sans doute de traverser des difficultés comme celles citées dans ce rapport, en minimisant leur impact négatif sur les enfants.

J'adresse à l'ensemble des collaborateurs des divers secteurs et à mes collègues de la direction, mes très vifs remerciements pour l'appui et l'engagement dont ils font preuve en cette période délicate. Mes remerciements vont également aux membres de la Commission de surveillance et particulièrement à son président Monsieur Daniel Vogel, qui a beaucoup œuvré pour maintenir le navire à flot dans les turbulences cantonales et institutionnelles suscitées.

FONDATION F.-L. BOREL

Le Directeur :

J.-M. Villat

**Liste des employeurs qui ont collaboré avec la Fondation Borel en 2007
en recevant des élèves en stages**

Garage Auto-passion, Monsieur Luis Freire, Clos de Serrières 12, 2000 Neuchâtel
Gabus et Cie SA, Monsieur François Gabus, Sous le Chêne 2, 2043 Boudevilliers
Crèche Barbapapa, Madame Aline Braccelli, Rte de Landeyeux, 2046 Fontaines
Crèche Beau-Temps, Madame Brigitte Courtet-Lestrade, Beau Temps 8, 2300 Chaux-de-Fonds
Electricité des Hêtres, Monsieur P.-A. Widmer, rue des Hêtres 4, 2300 La Chaux-de-Fonds
Schürch automobiles, Grand-Chézard 4, 2054 Chézard
Cavaler Claudio, Monsieur Claudio Cavaler, Comble-Emine 1, 2053 Cernier
Garage Javet, Grand-Rue, 2055 St-Martin
Chantier naval Liechti SA, Monsieur S. Allémano, Rafour 14, 2024 St-Aubin
Garage Châtelain, Monsieur Pessotto, Grand-Rue 15, 2056 Dombresson
Entreprise Dolder & Chopard, M. J. Paolini, Centre du village 11, 2043 Boudevilliers
Monsieur Gilbert Wegnez, entreprise forestière, 2063 Engollon
Carrosserie d'Auvernier, Monsieur Grosjean, Rte des Greniers, 2012 Auvernier
Senn automobiles, Monsieur J.-A. Hugli, Pierre-à-Mazel 25, 2000 Neuchâtel
Rollier Paysage, Monsieur L. Rollier, collège 25, 2043 Boudevilliers
Boulangerie Consandier, Monsieur R. Cosandier, Grand-Rue 28, 2056 Dombresson
Geiser Jean-Christophe, Monsieur J.-C. Geiser, Clémesin, 2057 Villiers
Matthey Daniel, Monsieur D. Matthey, Resey 8, 2065 Savagnier
Hôtel des Endroits, Monsieur J.-P. Vogt, Bd des Endroits 94 - 96, 2300 La Chaux-de-Fonds
Wodey – Suchard, Monsieur J. Cuche, Seyon 5, 2000 Neuchâtel
Variba Carrelages, Monsieur J.-B. Walter, Comble Emine 1, 2053 Cernier
Service des parcs et promenades, Monsieur Pasche, Tunnels 7, 2000 Neuchâtel
Senn SA, Monsieur Porret, Pierre-à-Mazel 25, 2000 Neuchâtel
Monsieur Jean-Denis Sauser, entreprise forestière, 2405 La Chaux-du-Milieu
Electropro, Monsieur Pieromino, Vergy 2, 2053 Cernier
Coiffure Eric Stirpa, Madame C. Boillat, Hôtel-de-Ville 5, 2300 La Chaux-de-Fonds
Foyer DSR ETA, Monsieur Pinelli, Av. Robert 16, 2052 Fontainemelon
Garage Challandes, Monsieur Y. Challandes, Grand-rue 22, 2046 Fontaines
Garage Emile Frey SA, Messieurs Moreau et Tschanz, F.-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds
Home Landeyeux, Cuisine, Monsieur Gigon, 2046 Fontaines
Duvoisin Nautique, Monsieur Duvoisin, Battieux 3, 2013 Colombier
Carrosserie Stamm, Monsieur C. Stamm, Rte Cantonale, 2017 Boudry
Transports Botteron, Monsieur H. Botteron, Grand-Rue 73, 2055 St-Martin
Forestier de cantonnement, Monsieur Denis Niederhauser, 2058 Le Pâquier
Restaurant La Tête Plage, Monsieur Duvoisin, 2074 Marin
Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux, Monsieur Appiani, Cottendart 3, 2013 Colombier
Carrosserie Sylvain Zaugg, Comble Emine, 2053 Cernier
Cardans Design, Monsieur L. Ryser, Bd. Des Eplatures 13, 2300 La Chaux-de-Fonds
Maison Métalem SA, Monsieur J.-F. Thaleim, Concorde 29, 2400 Le Locle

EPHEMERIDE ANNEE 2007

| | |
|---------------------|--|
| Janvier – décembre | Interventions bénévoles du Panathlon Club pour le badminton et le VTT. |
| 19 au 23 février | Camp de ski et semaine sportive pour les élèves qui fréquentent l'école secondaire de la Fontenelle. |
| 19 au 23 mars | Camp de ski des classes internes aux Collons (VS). |
| 25 avril au 30 mai | Tour du canton de Neuchâtel : 6 étapes de course à pied, le merc. soir. (11 élèves ont participé à cette manifestation sportive). |
| 11 mai | Commission de surveillance. |
| 6 juin au 4 juillet | Trans-Neuchâteloise. Course de VTT, (5 étapes le mercredi soir). (4 élèves ont participé à cette manifestation sportive). |
| 11 au 15 juin | Camp de fin d'année scolaire pour les élèves de la Fontenelle. |
| 4 au 6 juillet | Voyage culturel de la Préformation. |
| 4 juillet | Fête de fin d'année scolaire. |
| 6 juillet | Remise de diplômes pour les manifestations sportives. |
| 6 juillet | Cérémonie de fin d'année scolaire et remise des attestations. |
| 20 août | Commission de surveillance : séance consacrée à RENARD |
| 22 août au 12 sept | 4 Foulées : courses par étape, le mercredi aux Franches-Montagnes. (2 élèves ont accompli 2 km, en course à pied, le mercredi soir). |
| 25 août | Sortie du personnel. |
| 3 au 7 septembre | Classes vertes et camp de la Préformation. |
| 12 septembre | Tournoi de football inter-institutions. |
| 20 septembre | Soirée « Portes ouvertes » : présentation de la Préformation modulable. |
| 21 septembre | Torrée des classes internes au-dessus de Vilars. |
| 16 novembre | Commission de surveillance. |
| 20 décembre | Noël de la Fondation Borel. |

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2007

Direction et administration

| | | |
|-----|-------------------|---------------------------|
| M. | VILLAT Jean-Marie | directeur |
| M. | YERLY Didier | sous-directeur |
| M. | EPPNER Gilbert | adjoint de direction |
| M. | TRITTEN Francis | administrateur |
| Mme | BOICHAT Yvette | secrétaire-réceptionniste |
| Mme | TEKLU Yordanos | apprenante |

Personnel enseignant

| | | |
|-----|--------------------------|----------------|
| Mme | DE COULON Maja | institutrice * |
| Mme | ETTER COSANDIER Cendrine | maîtresse ACT* |
| M. | GROB Laurent | instituteur* |
| Mme | GUTZWILLER Monique | institutrice* |
| Mme | LAUMANN Christine | institutrice* |
| M. | MIRONNEAU Christophe | instituteur* |
| Mme | MOUTHON Francine | institutrice |
| Mme | ROBERT-NICOUD Karin | institutrice |
| Mme | WEBER Elise | institutrice* |
| M. | WEBER Yann | éducateur* |

Personnel éducatif

| | | |
|-----|------------------------|-------------|
| Mme | ARMELINO Francesca | éducatrice* |
| Mme | BESANCET Ariane | éducatrice* |
| Mme | CAROLILLO Claudia | éducatrice* |
| Mme | CUENAT Anita | éducatrice* |
| M. | CHIBOUT Abderrahman | éducateur |
| Mme | DELEMONT Estelle | éducatrice* |
| Mme | DO VALE Yolanda | éducatrice* |
| Mme | EPPNER Véronique | éducatrice* |
| M. | FRIEDEN Valentin | apprenant |
| M. | GAMBS Alan | éducateur* |
| M. | GEISER Alexandre | éducateur |
| Mme | GOBAT-MATTHEY Lysiane | éducatrice* |
| Mme | GAINON-KACSOH Marta | éducatrice* |
| Mme | HANESSIAN Marisa | éducatrice* |
| Mme | JEANNET Arlette | éducatrice* |
| Mme | LAURENT-MURA Julianne | éducatrice* |
| M. | LACREUSE Jean-Philippe | MSP |
| Mme | LERESCHE Valérie | éducatrice* |
| Mme | MONTANDON Anne-Laure | éducatrice* |
| Mme | MOSSET Arielle | éducatrice* |
| M. | OEUVRAY Claude | éducateur* |
| Mme | PARIS-BURGI Marie | éducatrice* |

| | | |
|-----|------------------------|--------------|
| M. | PINSARD Matthieu | éducateur |
| Mme | RAWYLER Catherine | éducatrice * |
| M. | ROBBIANI Angelo | éducateur* |
| M. | RUEGGER Gustavo | éducateur* |
| M. | SCHAER Philippe | éducateur* |
| Mme | SIEBER-KUHN Martine | éducatrice* |
| M. | WEBER Yann | éducateur* |
| | | |
| Mme | GRAU Floriane | veilleuse* |
| Mme | GUYOT-BRAICHET Corinne | veilleuse* |
| Mme | MOUREAU Marie-Thérèse | veilleuse* |

Personnel de maison

| | | |
|-----|----------------------|-------------------------|
| M. | ARCELASCHI Silvio | concierge |
| M. | BINDITH Eric | concierge* |
| Mme | BINDITH Rose-Marie | aide concierge* |
| Mme | CAVALER Valentina | aide concierge-cuisine* |
| Mme | COULET Josée | lingère-couture* |
| Mme | GRANDJEAN Pasqualina | couturière* |
| Mme | MATHYS Rose-Marie | lingère |
| Mme | OPPLIGER Sylvia | aide-concierge* |
| M. | URFER Philippe | cuisinier |
| Mme | VILLAT Josiane | infirmière* |
| Mme | VOISIN Anne | aide de cuisine* |

Equipe thérapeutique

a) Collaborateurs du Service médico-psychologique pour enfants et adolescents :

| | | |
|-----|-------------------------|--------------------------------|
| Dr. | RENK Michael | pédopsychiatre* |
| Mme | VOGEL Stéphanie | psychologue, psychothérapeute* |
| Mme | ALLANFRANCHINI Brigitte | psychomotricienne* |

b) Orthophonistes

| | | |
|-----|--------------------|----------------|
| Mme | GABUS Danielle | orthophoniste* |
| Mme | BAUMBERGER Isaline | orthophoniste* |

* temps partiel

Rapport du médecin-chef de l'équipe thérapeutique - année 2007

Pour l'équipe thérapeutique du SMPea au Centre pédagogique et thérapeutique de Dombresson, l'année 2007 a été caractérisée par plusieurs événements externes prenant influence sur les activités à Dombresson.

Au niveau du personnel, la psychologue, Madame Stéphanie Vogel, ainsi que le soussigné, ont continué leur activité. La Dresse Joëlle Terreaux Hirschi, médecin-assistante, a terminé son activité à la fin septembre 2007. L'activité de Madame Valérie Béguin, psychologue-stagiaire, s'est terminée comme prévu fin août 2007.

Au grand regret du SMPea, il n'a pas été possible, dans le courant de l'année 2007, de repourvoir tous les postes de médecins-cadres et de médecins-assistants. La pénurie de médecins, et surtout de pédopsychiatres, a été la principale raison. De ce fait, le SMPea a dû réduire ses prestations médicales et les concentrer pour assurer le fonctionnement du SMPea. Ainsi, il n'a pas été possible de répondre à toutes les demandes et prestations convenues.

Le soussigné a remplacé, en septembre 2007, la médecin-directrice, la Dresse Goubier-Boula, qui a pris sa retraite. De ce fait, il a dû réduire son activité au CPTD à 10%. Il n'a malheureusement pas été possible de remplacer la médecin-assistante, le poste étant actuellement vacant.

Pour colmater, dans la mesure du possible, cette pénurie de médecins, il a été décidé en commun accord avec la direction du CPTD d'engager une psychologue-psychothérapeute pour 9 mois à 50% à partir du 1^{er} janvier 2008.

Le SMPea avise et met tout en œuvre pour repourvoir les postes vacants en octobre 2008.

L'ordonnance sur les prestations de l'assurance de soins concernant la psychothérapie a été mise en place en 2007. A part une augmentation des contraintes administratives pour la rédaction et surtout la signature de ces documents, il n'y a pas encore eu de conséquences concrètes pour le CPTD. A ce jour, elle concerne le secteur ambulatoire dans lequel des rapports supplémentaires ou des refus de remboursements sont survenus. Les entretiens au sujet de la collaboration se sont poursuivis entre les deux directions dans le courant de l'année 2007.

De plus, des échanges ont également eu lieu dont les sujets ont porté sur les différents projets de réformes. Les projets en question sont la création du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), dans lequel le SMPea sera intégré, l'Ordonnance sur la psychothérapie, la péréquation financière ou encore le projet Renard.

L'année 2008 sera, tout comme l'année 2007, marquée par le grand déficit de trouver la meilleure réponse possible au niveau de la prise en charge des jeunes et des familles que nous entourons dans les contextes de réformes et de mesures d'économie en vigueur.

Dr Michael Renk
Médecin spécialiste en
pédopsychiatrie
et psychothérapie
Médecin directeur du SMPea

LISTE DES DONNS EN ESPECE ET EN NATURE

Exercice 2007

Dons en espèce

| | | |
|--|------------------|------------------|
| Famille Antoinelle et Olivier Maillard, Dombresson | Fr. | 200.00 |
| Monsieur Jean-Claude Joray, Nidau | | 44.80 |
| Société gymnastique Dombresson | | 600.00 |
| Union des dames paysannes Val-de-Ruz | | 50.00 |
| Famille Jean-Marie Villat Cernier | | 100.00 |
| Anciens de l'orphelinats | | 100.00 |
| Loge de l'Amitié, La Chaux-de-Fonds | | 300.00 |
| Loterie Romande, commission neuchâteloise | | 20'000.00 |
| Monsieur Serge Bindith, Fontainemelon | | 150.00 |
| Commune de Savagnier | | 200.00 |
| Madame Emmanuelle Comment collecte mariage | | 220.00 |
| Madame Nathalie Willemin, St-Aubin | | 100.00 |
| Monsieur & Madame René Sommer, Les Posats | | 100.00 |
| Panathlon, don | | 220.00 |
| Monsieur J.-P. Zurcher – B. Geiser, Chézard | | 50.00 |
| Entreprise Bernasconi, Geneveys s/Coffrane | | 5'000.00 |
| | TOTAL Fr. | 27'434.80 |

Dons en nature

Monsieur Bertrand Martinelli Home Chez-Nous, Mont-sur-Lausanne don d'un DVD « Gros mots, petits sabots ».

Panathlon international, section de Neuchâtel, don de deux abonnements Fitness Club de Cernier, valables pour toute l'année scolaire.

Monsieur Daniel Frischknecht IGORA, Zürich, don de la moitié du voyage à Rapperswil et les billets d'entrée au zoo.

Madame Caroline Graf & Monsieur Robert Meynis de Paulin, Peseux, don d'écrans plats pour ordinateurs.

Monsieur Roger Guenat, Dombresson, don équipements complets de football.

Monsieur Gilles Attinger, Hauterive, don d'un ouvrage « dictionnaire historique de la Suisse ».

Job One, Monsieur P. Martins, La Chaux-de-Fonds, temps consacré aux jeunes de notre secteur préformation.

Dons pour la fête de fin d'année scolaire

Swatch Group,

Union Suisse des Paysans USP, Berne

Maison Denner, Zurich,

Comité Streit Hockey Cup, La Chaux-de-Fonds

Maison Camille Bloch, Courtelary
Suisse Tourisme, Zürich,
Producteurs suisses de lait Mme Regula Thut Borner, Berne
Interprofession du Gruyères M. Ph. Bardet, Gruyères-Pringy
Maison Heidi.Com Sàrl, Neuchâtel

Dons en nature pour la fête de Noël de l'institution

Banque cantonale neuchâteloise, agence de Cernier
Boutique Au Griffon, Cernier
Maison Houlmann Optic 2000, Cernier
Droguerie de l'Aigle, P. Ducommun, Dombresson
Migros Neuchâtel – Fribourg, Marin
Le Cigalou, C. Borel, Cernier
Pharmacie A. Marti, Cernier
Cuche Sports, Dombresson
Le P'tit truc sympa, Chézard – St-Martin
Brocante Bric à Brac, Boudevilliers
Pharmacie du Val-de-Ruz, Mme C. Piergiovanni, Fontainemelon
Rose-Marie & Eric Bindith, Dombresson
TOF Sports, St-Imier

RAPPORT DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS

MM Jean-Marie Villat, directeur, Francis Tritten, administrateur et les commissaires vérificateurs, MM. Gilles Attinger et Andres Stamm se sont retrouvés le mercredi 23 avril 2008 au Centre pédagogique et thérapeutique de Dombresson pour la séance annuelle de la vérification des comptes.

Fidèles aux habitudes, nous avons abordé les thèmes suivants :

1. Comptes de l'année 2007
2. Vie de la maison

Comptes 2007

La révision a été effectuée par le fiduciaire FIGESTINFO SA, conformément à nos statuts, aux prescriptions cantonales en vigueur et au cahier des charges établi par l'Office des établissements spécialisés pour enfants, adolescents, adultes handicapés et toxicomanes.

Nous avons surtout vérifié les chiffres des comptes 2007 en les comparant ensuite avec ceux du budget 2007 et des comptes 2006.

Voici en quelques mots le résumé de nos longues délibérations, très souvent soutenues :

- Les charges d'exploitation, restées plus ou moins stables ces deux dernières années, ont subi une augmentation de l'ordre de Fr. 210'000.-, soit près de 3,8 %.
- Les recettes, après avoir rattrapé l'année passée le creux de 2005, ont également subi une forte augmentation : Fr. 334'000.-, soit près de 11,7% !
- Ainsi l'excédent des charges a pu être réduit de Fr. 124'000.- en revenant au niveau d'il y a environ huit ans.
- Ce résultat est le fruit de quelques décisions plus ou moins importantes telles que :
 - Le traitement des admissions selon l'arrivée des demandes, en dérogation à l'article premier du règlement général de la Fondation du 23 mai 1997 qui précisait :
« L'institution s'adresse prioritairement aux enfants du canton de Neuchâtel. Quelques places peuvent également être offertes aux ressortissants d'autres cantons. »
 - Les mesures d'économies introduites en urgence en septembre 2005 et
 - La suppression en 2004 des amortissements sur les hypothèques du Centre de l'ordre de Fr. 50'000.- sur un montant de 2,5 millions de dettes.
- Ces trois points ont évidemment suscité à leur tour, l'une ou l'autre interrogation :
 - Quel est l'impact financier effectif sur les dépenses du canton si, par le non respect de cet article de notre règlement, des enfants de notre canton doivent ensuite être placés dans des institutions hors canton ?

- La diminution des frais de perfectionnement, d'alimentation, de l'entretien mobilier, des équipements, etc. , pourrait-elle, à moyen terme, avoir une influence négative sur la bonne marche de l'institution ?
- A partir de quel moment devons- nous reprendre les amortissements sur nos hypothèques qui augmenteront inévitablement avec les dépenses pour des travaux indispensables d'entretien, voire d'un sinistre (incendie décembre 2007) ?

Tôt ou tard, mais surtout au moment opportun, nous devons trouver les bonnes réponses à ces questions et prendre les décisions adéquates, non exhaustives. En attendant nous remercions toute l'équipe de la direction et en particulier M. Francis Tritten pour la tenue exemplaire des comptes.

Vie de la maison

Le taux d'occupation de notre Centre a été, comme toujours, fluctuant durant toute l'année.

En 2007, sur la soixantaine d'enfants suivis, 45 l'ont été en internat dont 11 à 14 provenant d'autres cantons.

La structure institutionnelle, "considérée faiblement dotée en personnel éducatif par l'Office fédéral de la justice" et évoquée comme telle dans notre rapport de l'année passée, a bénéficié d'une augmentation de 1,25 poste pour l'ensemble de l'institution en portant ce nombre à 3,2 postes d'éducateur par groupe d'enfants. A noter, qu'il y a 15 ans, ce nombre s'élevait à 2 postes par groupe !

Le constat de l'augmentation alarmante de la violence dans notre dernier rapport n'est aujourd'hui plus d'actualité. Cette violence est cyclique et ne suit aucune règle ; elle apparaît, disparaît pour resurgir à nouveau.

Une discussion soutenue occupe depuis un certain temps l'équipe pédagogique de la Fondation, celle du traitement des cas de crise chez nos enfants.

L'ancien concept, qui provenait de notre institution et avait fait office d'articles et d'études approfondies, préconisait un traitement en commun par des spécialistes pédagogiques et thérapeutiques.

Le concept mis en application actuellement ne prévoit plus qu'une intervention immédiate de l'équipe pédagogique avec des mesures thérapeutiques ultérieures, si nécessaires, ou lors d'un entretien de routine.

Si, pour des raisons bien compréhensibles, nous avons bien assimilé l'ancien concept appliqué depuis plusieurs années dans notre maison, nous sommes restés quelque peu sur notre faim quant aux explications concernant le concept appliqué actuellement. Les commissaires vérificateurs seraient heureux et reconnaissants si le Dr Renk pouvait entretenir les membres de la commission de surveillance de ce sujet, lors d'une prochaine séance ordinaire. Qu'il en soit déjà vivement remercié !

Les études animées par le SES (RENARD) sont apparemment entrées dans une nouvelle phase.

Une étude a été confiée à une instance neutre pour apporter ... des éclaircissements ? de nouveaux aspects ? des réponses ? des conclusions ? Ces études pourraient avoir une influence

importante sur la vie future de notre institution et entraîneront des coûts. Comme chaque citoyen du canton, nous espérons qu'elles provoqueront également une diminution des frais d'exploitation, mais en tant que membre de la commission de surveillance de notre Fondation, nous souhaitons aussi que les économies recherchées ne se fassent pas sur le dos de nos enfants ni sur celui des collaborateurs de notre institution.

Conclusions

Nous constatons une fois de plus que malgré tous les problèmes, tous les événements perturbants et inquiétants, la vie de "notre maison" se déroule d'une façon ordonnée et dans une atmosphère saine.

Les commissaires vérificateurs adressent leurs vifs et sincères remerciements au personnel et à la Direction de l'institution.

Nous remercions enfin l'ensemble de l'équipe de la Fondation Borel pour sa ténacité dans l'engagement et ses efforts au profit de nos enfants ! Il est parfois difficile de trouver en conclusion de notre rapport les mots justes et adéquats. Alors un simple MERCI de tout notre cœur, mais en lettres majuscules.

Les commissaires vérificateurs :

Gilles Attinger

Andres Stamm